

## **PROCÈS-VERBAL**

**Réseau canadien de l'environnement**

**Assemblée générale annuelle 2005**

**Le 23 septembre 2005**

**Montréal, QC**

**Présents :**

**Délégués votants (membres du conseil national) :**

Doug Badger (représentant autochtone)

Jennifer Eakins (Yukon EN)

Annie Ferncase (caucus de la santé)

Denise Hammel (représentante autochtone)

Wesley Johnston (PEIEN)

Martha Kostuch (caucus de l'eau)

Gabrielle Kretschmar (caucus de l'agriculture)

Valérie Langlois (caucus de la jeunesse)

John Michael Lannon (NLEN)

Andrea Lockwood (caucus des forêts)

Pierre Lussier (représentant francophone)

Alex MacDonald (NSEN)

Pat Moss (caucus de planification et d'évaluation environnementales)

Allister Marshall (représentant autochtone)

Julie Paquet (RENB)

Maggie Paquet (caucus des mines)

Joseph Prymak (MBEN)

Steve Rison (BCEN)

Robert Sexsmith (OEN)

Nashina Shariff (caucus des toxiques)

Michael Simpson (caucus international)

Andrea Waywanko (AEN)

**Excusés (caucus nationaux) :**

Jim Elliott (SEN)

Anna Tilman (caucus d'atmosphère et d'énergie)

**Également présents :** Brigitte Gagné (directrice générale du RCE), Isabelle Therrien (présidente et animatrice de l'assemblée), Manon Croteau (secrétaire) et d'autres observateurs des groupes membres du RCE.

**1. Présentations**

**A. Confirmation du rôle de l'animatrice**

Le président Steve Rison présente Isabelle Therrien qui agira comme animatrice de l'assemblée. Ensuite, il rappelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 10.

**B. Adoption des règles (Robert's Rules of Order)**

Personne ne s'oppose à l'utilisation de ces règles (Robert's Rules of Order) pendant l'assemblée. Le quorum est confirmé par la présence de 22 membres du conseil national sur un total de 24.

**C. Ordre du jour**

L'animatrice mentionne que « Comité des mises en candidature » doit être ajouté comme point 8 E.

Maggie Paquet propose l'ajout sous « Questions diverses » d'une discussion sur la marginalisation du mouvement écologiste. L'animatrice suggère qu'une telle discussion sera permise après l'ajournement de l'assemblée pour autant qu'aucune motion ou résolution ne soit présentée.

Il est *proposé* par Pierre Lussier d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. La proposition est *appuyée* par Pat Moss. Personne ne s'y oppose. *Adoptée*.

#### **D. Comité des résolutions**

Annonce est faite que le comité des résolutions (formé de Helen Forsey, Pat Moss, Valérie Langlois) sera disposé à recevoir des résolutions proposées pendant la pause.

#### **2. Procès-verbal de l'AGA de 2004**

Personne ne s'y oppose, ce qui élimine le besoin de faire lecture du procès-verbal.

Il est *proposé* par Pierre Lussier d'adopter la liste de modifications au procès-verbal de l'AGA de 2004 incluse dans les documents remis aux délégués. La proposition est *appuyée* par Annie Ferncase. Personne ne s'y oppose. *Adoptée*.

Il est *proposé* par Andrea Waywanko d'ajouter sous le point 4 du procès-verbal de l'AGA de 2004 l'adoption des états financiers vérifiés de 2003-2004, laquelle a été omise par inadvertance de l'ébauche du procès-verbal. La proposition est *appuyée* par Robert Sexsmith. Personne ne s'y oppose. *Adoptée*.

**Point prioritaire :** Pat Moss demande que la version approuvée et révisée du procès-verbal de 2004 parvienne aux membres du conseil national dans les semaines suivantes.

Il est *proposé* par Pierre Lussier d'adopter le procès-verbal de l'AGA de 2004 dûment corrigé. La proposition est *appuyée* par Doug Badger. Personne ne s'y oppose. *Adoptée*.

#### **3. Rapport du président**

Steve Rison fait lecture du rapport du président pour 2004.

#### **4. Rapport de la trésorière**

Andrea Waywanko fait lecture du rapport de la trésorière et présente les états financiers vérifiés de 2004-2005. Kaissy Yu et le comité des finances (auquel siègent les membres du conseil national Pat Moss, Pierre Lussier et Bob Sexsmith) sont félicités pour leur excellent travail. Andrea souligne que le bureau a été cambriolé à deux reprises et a donc été contraint à se procurer du matériel informatique à plusieurs reprises au cours de la dernière année, ce qui a nui à la situation financière.

Andrea présente les états financiers vérifiés. Les vérificateurs n'y émettent aucun commentaire ou aucune lettre concernant des améliorations à apporter. Comparativement à l'année financière précédente, le RCE est en meilleure position financière en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif. Le but est d'équilibrer les dépenses et les recettes sur une période de deux ans, soit la période actuellement couverte par le financement de

base d'EC. Nous tentons de conclure un accord de financement quinquennal. Andrea est remerciée pour son travail.

Il est *proposé* par Andrea Waywanko d'adopter les états financiers de 2004-2005. La proposition est *appuyée* par Bob Sexsmith. Personne ne s'y oppose. *Adoptée.*

## **5. Ratification du cabinet de vérification comptable pour 2005-2006**

Nomination du vérificateur.

Il est *proposé* par Andrea Waywanko de retenir les services de du cabinet Parker Prins Seel pour la préparation des états financiers vérifiés de 2005-2006. La proposition est *appuyée* par Pat Moss. Personne ne s'y oppose. *Adoptée.*

## **6. Modifications au règlement**

### **Proposition de modification du règlement 7.06 A. Assemblées**

Il est *proposé* par Michael Simpson d'adopter la proposition de modification suivante du règlement 7.06 A. afin de se conformer aux exigences d'Industrie Canada.

« Les membres du conseil d'administration se rassemblent de temps à autre au moment et au lieu (au Canada) choisis par le conseil d'administration, son président ou deux de ses administrateurs. Les administrateurs doivent se rassembler au moins quatre fois par année. Moyennant le consentement PRÉALABLE de tous les administrateurs, un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à l'assemblée par téléphone ou d'autres moyens de communication ASSURANT UN ACCÈS ÉQUITABLE À TOUS LES ADMINISTRATEURS ET PERMETTANT à tous les participants de s'entendre les uns les autres, DE SE PARLER DIRECTEMENT ET DE PARTICIPER PLEINEMENT À LA DISCUSSION. DANS LE CADRE D'UNE TELLE ASSEMBLÉE, TOUS LES ADMINISTRATEURS PARTICIPANTS seront réputés être présents à l'assemblée ET SERONT INCLUS DANS LE CALCUL DU QUORUM. LES VOTES SE TIENDRONT CONFORMÉMENT À LA PROCÉDURE ÉTABLIE À L'ALINÉA D. CI-DESSOUS. LE SECRÉTAIRE INSCRIRA CHAQUE VOTE PAR NOM, ET CHAQUE VOTE SERA VÉRIFIÉ PAR L'ADMINISTRATEUR PRÉSIDENT L'ASSEMBLÉE. LE CONSEIL METTRA EN PLACE LES PROCÉDURES REQUISES POUR ASSURER LE DÉROULEMENT SÉCURITAIRE DE CHAQUE ASSEMBLÉE. »

La proposition est *appuyée* par Valérie Langlois. Personne ne s'y oppose. *Adoptée.*

### **Proposition de modification des règlements 6.01 et 7.01**

Il est *proposé* par Valérie Langlois d'adopter les propositions de modifications suivantes, ensemble, dans l'optique d'intégrer plus de jeunes dans la gouvernance du RCE.

#### Conseil national

« 6.01 E. Un jeune supplémentaire, âgé de 29 ans ou moins au moment de l'élection, élu par le conseil national parmi les groupes membres du RCE à la suite d'une évaluation des recommandations du comité de mises en candidature. »

L'ajout d'un nouveau paragraphe H. en parallèle des paragraphes E. et F. (qui deviendront F. et G. si le paragraphe E. est acceptée). Le nouveau paragraphe H. se lirait comme suit :

« H. Des représentants de la jeunesse supplémentaires, au besoin, afin d'assurer une représentation minimale de quatre (4) jeunes au conseil national; ces représentants seront élus par le conseil national parmi les groupes membres du RCE à la suite d'une évaluation des recommandations du comité de mises en candidature. »

*Remarque* : Si ces deux propositions sont adoptées, l'actuel paragraphe G. deviendra le paragraphe I. et fera référence aux « paragraphes A. à G. ci-dessus ».

#### Conseil d'administration :

« 7.01 G. Un (1) représentant de la jeunesse

H. Deux (2) représentants supplémentaires du conseil national »

La proposition est *appuyée* par Annie Ferncase. Des commentaires et des questions sont accueillis des délégués présents. Personne ne s'y oppose. *Adoptée*.

### **7. Rapport du comité des mises en candidature**

Au nom de Cliff Wallis, Brigitte Gagné fait lecture du rapport du comité des mises en candidature auquel siègent Andrea Dykstra, Joseph Prymak, Louise Gratton, Cliff Wallis et Laura MacPherson.

Changements au sein du conseil national : Andrea Lockwood succède à Cliff Wallis au poste de représentant(e) du caucus des forêts. Julie Paquet a été réélue au poste de représentant(e) du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick. Andrea Waywanko a été réélue au poste de représentant(e) de l'Alberta Environmental Network. Le mandat de représentant autochtone d'Allister Marshall prend fin. Il est éligible à se porter candidat de nouveau. Anna Tilman succède à John Bennett au poste de représentant(e) du caucus d'atmosphère et d'énergie. Alex MacDonald succède à Andrea Dykstra au poste

de représentant(e) du Nova Scotia Environmental Network. Wesley Johnston succède à Laura MacPherson au poste de représentant(e) du PEI Environmental Network.

Trois sièges au conseil national doivent être comblés : deux représentants autochtones et un représentant francophone. Dans son rapport, le comité recommande de confier au comité des mises en candidature la tâche de trouver des personnes ayant les lettres d'appui requises pour occuper ces postes.

Changements au sein du conseil d'administration : Julie Paquet prend sa retraite cette année et ne se portera pas candidate à nouveau. Deux postes d'administrateur devront être comblés par voie d'élection : celui du représentant des affiliés régionaux et celui du membre à titre personnel du conseil national. Andrea Waywanko accepte de se porter candidate au poste de représentante des affiliés tandis que Valérie Langlois accepte de se porter candidate au poste de membre à titre personnel.

Steve Rison accepte de se porter candidat au poste de président du conseil national et du conseil d'administration.

Les personnes suivantes acceptent de se porter candidates au poste de membre du comité des mises en candidature : Joseph Prymak, Cliff Wallis, Helen Forsey, Doug Badger, Valérie Langlois.

## **8. Élections :**

### **A. et B. Sièges du conseil national réservés aux Francophones et aux Autochtones**

Il est *proposé* par Andrea Waywanko de confier au comité des mises en candidature la tâche de combler le siège francophone et les deux sièges autochtones au conseil national. La proposition est *appuyée* par Maggie Paquet. Personne ne s'y oppose. *Adoptée.*

### **C. Président (du conseil national et du conseil d'administration)**

Il est *proposé* par Bob Sexsmith de mettre Steve Rison en candidature pour le poste de président du conseil national et du conseil d'administration. Aucune autre mise en candidature n'est reçue. Steve Rison est donc élu par acclamation.

### **D. Conseil d'administration**

Andrea Waywanko est mise en candidature comme représentante régionale au conseil d'administration. Aucune autre mise en candidature n'est reçue. Andrea Waywanko est élue par acclamation.

Valérie Langlois est mise en candidature comme membre à titre personnel du conseil d'administration. Aucune autre mise en candidature n'est reçue. Valérie Langlois est élue par acclamation.

## **E. Comité des mises en candidature**

Candidats proposés pour siéger au comité des mises en candidature : Joseph Prymak, Cliff Wallis, Helen Forsey, Doug Badger et Valérie Langlois. Aucune autre mise en candidature n'est reçue pour le comité des mises en candidature. Les personnes susmentionnées sont toutes élues par acclamation.

## **9. Résolutions générales**

Il est *proposé* par Robert Sexsmith :

« Considérant que la taille actuelle du conseil national impose certaines restrictions sur une participation élargie à la structure démocratique du RCE, qu'il soit résolu que le conseil prépare des propositions à soumettre à l'AGA de 2006 visant à inclure un minimum de deux (2) représentants de chaque affilié. »

La proposition est *appuyée* par Julie Paquet.

Il est *proposé* par Andrea Waywanko de soumettre la résolution au conseil. La proposition est *appuyée* par Maggie Paquet. La discussion qui s'ensuit porte sur les moyens d'assurer une plus grande représentation des affiliés au conseil national, d'autres formes de représentation, le besoin de programmes de mentorat, des préoccupations concernant les coûts, etc.

Vote : 15 pour; 4 contre. Proposition de soumettre : *Adoptée*.

Il est *proposé* par Robert Sexsmith :

« Considérant que cette organisation porte en anglais le nom de Canadian Environmental Network (CEN) et de Réseau canadien de l'environnement (RCE) en français, qu'il soit résolu que tous les documents produits en français utilisent l'acronyme "RCE" et que ceux produits en anglais utilisent l'acronyme "CEN" ou encore que l'acronyme RCE/CEN ou CEN/RCE soit utilisé. »

La proposition est *appuyée* par Valérie Langlois. La discussion qui s'ensuit porte sur les risques de confusion, la meilleure image (surtout au Québec) d'une seule organisation utilisant le français et l'anglais à la fois et la simplicité d'utiliser un seul acronyme bilingue. Vote : 1 pour; la majorité s'y oppose. *Rejetée*.

## **10. Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse, excepté l'annonce de la tenue d'une discussion sur la marginalisation du mouvement écologiste, particulièrement des Tables sur le développement durable des secteurs, suivant l'ajournement.

## **11. Évaluation et ajournement**

Les personnes présentes sont invitées à commenter l'assemblée. Il est noté que l'assemblée générale annuelle d'aujourd'hui s'est avérée l'une des assemblées les plus efficaces et harmonieuses depuis des années. Brigitte et tout le personnel du RCE sont remerciés et félicités pour tout leur travail et le succès de l'assemblée.

Il est *proposé* par Valérie Langlois d'ajourner l'assemblée. La proposition est *appuyée* par Pat Moss. *Adoptée.*

L'assemblée est ajournée à 11 h 20 (HAE).